

Présents :

- M Lang Alain Directeur
- M Biehler Jean Maire d'Oberhaslach
- Mme Rodriguez Mireille Adjointe au maire chargée des écoles
- Mme Drouet Muriel Représentante des parents d'élèves
- Mme Hentzien Sonia Représentante des parents d'élèves
- Mme Lavocat Fabienne Représentante des parents d'élèves
- Mme Baldensperger Sophie Représentante des parents d'élèves
- Mme Michaux Sophie Représentant des parents d'élèves
- M Dantzer Patrice Représentant des parents d'élèves (suppléant)
- Mme Lunati Anne Maîtresse CP
- Mme Da Silva Maîtresse CE1
- Mme Klugesherz Marie Maîtresse CE1
- Mme Iller Yolande Maîtresse CE2
- Mme Lucas Laurie Maîtresse CP
- Mme Smolick Julie Maîtresse CM1
- Mme Camille Bartholomé Maîtresse CM2

1 Installation du CE:

Présentation des membres du Conseil d'Ecole.

Une seule liste a été présentée pour l'élection des représentants des parents au Conseil d'école.

Les élections ont eu lieu le 13/10/2017. 167 personnes inscrites /114 votants dont 12 bulletins blancs et 102 exprimés, 68 % de participation, en augmentation par rapport à 2016. Cinq sièges sont donc pourvus en titulaires et cinq en suppléants :

Titulaires :

Sophie Michaux
Sandrine Schach
Muriel Drouet
Sonia Hentzien
Fabienne Lavocat

Suppléants :

Karen Burcké
Sophie Baldensperger
Patrice Dantzer
Natacha Baldensperger
Nicolas Sergent

Le conseil d'école est installé pour l'année scolaire 2017/2018.

2 Approbation du PV:

Retour sur le procès-verbal du 16 mai 2017, approbation à l'unanimité.

3 Règlement intérieur de l'école:

Le règlement intérieur de l'école est présenté. La seule nouveauté est la disparition du mercredi suite à la modification des rythmes scolaires du début juillet 2017. Il est voté à l'unanimité.

Ce règlement sera distribué à chaque élève et commenté dans toutes les classes. Les parents sont invités à le consulter et à en discuter avec leur enfant.

4 Les effectifs 2017/2018:

La fermeture de classe :

– La situation sera réexaminée courant janvier avec les chiffres qui seront transmis dès mi-décembre. Nous sommes dans une situation spécifique car le 5ème poste d'enseignant n'a été nommé qu'à titre provisoire pour une année scolaire. Pour la rentrée scolaire de 2018 le quota d'ouverture devra donc être suffisant pour obtenir une réouverture de la 5ème classe. Les délégués des parents d'élèves n'étaient pas au courant de cette situation, leurs informations étaient une non-fermeture de classe et une obligation d'un quota de 104 élèves pour 2018.

La 5ème classe accordée pour cette année scolaire sera donc fermée et susceptible d'être réouverte si le nombre d'élèves le permet.

– Les parents d'élèves proposent d'adhérer à une fédération de parents d'élèves susceptible de les conseiller et soutenir en vue des actions à venir.

– Les parents d'élèves proposent également de contacter l'Académie de Strasbourg et une réunion sera organisée rapidement entre délégués des parents d'élèves afin de renouveler les actions nécessaires pour éviter une nouvelle fermeture de classe pour 2018. Pour l'instant le nombre d'élèves est toujours de 103.

3 Surveillance et sécurité:

Un exercice de sécurité a eu lieu ce mardi. Il portait sur la priorité nationale, à savoir une menace d'intrusion dans l'école. L'exercice s'est bien déroulé. Les enfants ont bien compris les consignes de mise en sécurité et du respect du silence total durant l'exercice.

Le point délicat étant le déclenchement de l'alerte. Pour le moment il s'agit d'un SMS envoyé par le directeur. Mais celui-ci gagnerait à être complété par un (discret) signal lumineux installé dans chaque classe. M le maire promet d'étudier la question avec les services techniques de la commune

La commune va également mettre en place des verrous à roulette dans les classes où elles sont nécessaires.

4 Bilan de l'ASSCO:

Voir document joint au PV

Le comité de l'association d'école propose une augmentation de la participation volontaire des familles. En effet de nombreuses activités ont été proposées durant l'année écoulée et les caisses de l'ASSCO ont été rapidement dépassées. Nous avons donc sollicité les familles financièrement pour des actions prévues.

Le Conseil d'Ecole accepte à l'unanimité une augmentation de la contribution volontaire des familles, à savoir : 15€ par enfant, 12€ pour le 2ème et 10€ pour le 3ème enfant d'une fratrie.

5 Circulation et civisme :

Des problèmes de manque de civisme de certains automobilistes (mauvais stationnement) surtout devant l'entrée principale sont signalés. Des parents d'élèves continuent de se garer sur le passage piéton réduisant ainsi la visibilité des enfants qui veulent traverser.

La commune va mettre en place un panneau de signalisation au niveau du passage piéton. Les représentants des parents d'élèves voudraient sensibiliser les parents sur ce manque de civisme par différents moyens, (mots dans le cahier, panneaux d'affichage). Ils demandent que les marquages au sol soient refaits autour de l'école. (passage piéton etc ...)

M le maire signale que la nouvelle voie de sortie entre le parking de l'école maternelle vers la rue des Pèlerins qui était prévue pour les piétons et les poussettes a du être fermée par des barrières car des véhicules commençaient à l'emprunter. Cette voie devrait être rapidement mise en état.

6 Sorties prévus durant l'année :

Différents projets sont à l'étude :

Une participation au printemps de l'écriture pour la classe de CP

CE1 : Projet Alsa-Sciences : « la tête dans les étoiles » Une présentation officielle sera faite en janvier à La Broque, les parents y seront conviés.

Une sortie opéra est prévue en janvier avec la classe de CE2

Les CM2 iront à Strasbourg dans le cadre de l'enseignement de la géographie. Ils auront également l'occasion de se rendre au collège de Mutzig pour participer à « maths sans frontières » ainsi qu'à un tournoi de hand-ball.

Les CM1 ont un projet autour du Cirque.

Les enseignants rapportent une certaine déception par rapport aux dégâts qu'il y a eu dans la cour de l'école et surtout dans le jardin des enfants. Des adolescents s'introduisent sans autorisation en pleine journée dans la cour de l'école et dégradent les réalisations des enfants et des parents (jeux détériorés, tags sur les murs...). La commune est intervenue auprès de certains adolescents mais cela ne suffit visiblement pas.

7 Divers

– Les séances piscine que nous craignons voir disparaître suite à la modification des rythmes scolaires du mois de juillet 2017 auront lieu les mardis matins au 3ème trimestre. (7 séances).

– Le 16 juin 2018 aura lieu la fête des lutins qui fera office de fête de fin d'année, des jeux l'après-midi suivis d'une soirée tarte flambé entre parents, enfants et enseignants.

– Le prochain Conseil d'école aura lieu le 13 février 2018 à 18h00

– Le marché de Noël est prévu le 9 décembre 2017, une réunion d'organisation est prévue et nous chercherons des volontaires pour tenir le stand de l'école.

Les livrets scolaires des enfants seront distribués non plus par trimestre mais par semestre, le prochain est prévu pour février 2018, le directeur préviendra les parents de cette modification.

Le directeur : Alain Lang

le secrétaire : Fabrice Dantzer